

Nombre  
de membres en  
exercice

9

Séance du : 22 mars 2024

Délibération n° : 2024/2203/3

sous la présidence de : Mme Veronica WAGNER, Vice-Présidente

Date de la convocation : 18 mars 2024

Présents (7) : Mmes WAGNER, GATTO, PAGANI,  
TORSIELLO, MM. DUMON, KRONZ,  
CHARLIER

Absent ayant donné procuration (1) : M. FOURNIER à Mme WAGNER

Absente excusée (1) : Mme MOLINA

A assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,  
assurant le secrétariat de la séance,

---

### POINT N° 3 - Débat d'Orientation Budgétaire

---

Madame la Vice-Présidente rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des CCAS des communes de plus de 3 500 habitants et précise qu'il doit s'appuyer sur un Rapport d'Orientation budgétaire (ROB) porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ce rapport a été joint à la convocation du Conseil d'Administration. Il relate le contexte général des collectivités, et en particulier celui du contexte social et économique de ROMBAS, et les orientations budgétaires, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il prend en compte les orientations budgétaires envisagées par le CCAS, les engagements pluriannuels et les informations relatives aux effectifs, aux dépenses de personnel, à la durée du travail.

Madame la Vice-Présidente présente ce rapport et donne la parole aux membres présents avant de clore les débats.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire joint en annexe.

---

Extrait certifié conforme  
ROMBAS, le 25 mars 2024  
La Vice-Présidente du CA :



